

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 1^{er} septembre 2015 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

Absence motivée : Madame Sylvie Laurain

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AOÛT 2015**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier à traiter.
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Renouvellement de service du technicien en prévention des incendies
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Octroi de contrat pour la construction d'une structure architecturale pour enseigne numérique
 - b) Dossier de déboisement / reboisement de M. Pol Petit
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Demande de rencontre à la municipalité d'Henryville pour l'USEP
 - b) Suspension de paiement pour la facture de l'assainissement des eaux usées, 2e trimestre
 - c) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'enseignes de voirie : 550.00\$
 - d) Dépôt et approbation du formulaire de l'usage de l'eau potable 2014
 - e) Fauchage des levées de chemins-fond des fossés ne sont pas faits
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**

Demande de salle gratuite (ctr commun. et conseil) pour le souper annuel du 3 octobre 2015
10. **VARIA**
11. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
12. **COURRIER**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21 H 20**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-09-169 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AOÛT 2015.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2015-09-170 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 août 2015. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

2015-09-171 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 7 270.71\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

LOISIRS ET CULTURE

C1500295	Forme Atout, cours Zumba et Abdo-fessiers (vers. 1/2)	1 196.48\$
C1500297	Librairie Moderne, livres pour la bibliothèque	261.99\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1500298	Mathieu Gagnon, achat de friandises pour parade de Bedford	95.12\$
C1500299	Méga-Tech, achat lumières pour l'autopompe	66.94\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun compte à payer

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1500300	Pol Petit, remboursement garantie dépôt déboisement	5 280.00\$
C1500301	L'Homme et fils inc., colle, nettoyant et machine à tapis, eau	79.64\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1500302	Papeterie Cowansville, tablette pour la vidange des fosses septiques	270.19\$
C1500303	Manon Donais, frais déplacement réunion Régie des incendies	20.35\$

Pour un total de : 7 270.71\$

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Septembre 2015	2 662.29\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Août 2015	7 461.98\$
C1500286	Super Soir Venise, diesel camion service incendie	159.23\$
C1500287	Groupe Environex, analyses d'eau, cuivre et plomb – Juillet 2015	201.21\$
C1500288	L'Homme et fils inc., timbres – Août 2015	11.50\$
C1500289	Garage Yves St-Laurent, essence du camion de voirie et réparation pneu	171.33\$
C1500290	Gestim inc., service d'inspection municipal – Août 2015	1 367.92\$
C1500291	Réseau Mobilité Plus – Paquettes du service incendies – Août 2015	23.97\$
C1500292	Alain Hétu, entente cellulaire d'août 2015	65.00\$
C1500293	Financière Manuvie, assur.collective – Septembre 2015	1 212.20\$
C1500294	Financière Banque Nationale inc., intérêts prêt autopompe	1 616.00\$
L1500067	Copicom inc., location photocopieur (6 mois)	627.76\$
L1500068	Hydro-Québec, élect. Lumières de rues	657.71\$
L1500069	Hydro-Québec, élect. Caserne et Bibliothèque	184.61\$
L1500070	Receveur générale du Canada, DAS juillet 2015	1 574.53\$
L1500071	Ministère du Revenu du Québec, DAS juillet 2015	3 851.16\$
L1500072	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles septembre 2015	4 564.07\$
L1500073	Hydro-Québec, élect. Ctr communautaire	400.76\$

Pour un total de : 26 413.23\$

Dépenses autorisées par résolution

C1500296	Article Promotionnel Daniel Dupuis, chandails Fête Champêtre (2015-04-095)	310.09\$
C1500304	André Méthé transport inc., installation d'un trou d'homme rang Ste-Marie et Nettoyage du fossé et ponceau rue Paquette (2015-07-154)	5 972.96\$

Pour un total de : 6 283.05\$

5. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier à traiter

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LES SERVICES DU TECHNICIEN EN PRÉVENTION DES INCENDIES

2015-09-172 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le renouvellement de l'entente intermunicipale concernant les services du technicien en prévention des incendies pour l'année 2016, soit accepté tel que proposé dans la résolution Ri-2015-07-662 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien réserve une banque de 150 heures. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) OCTROI DE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE ARCHITECTURALE POUR ENSEIGNE NUMÉRIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a procédé à des appels d'offres pour la construction d'une structure architecturale pour enseigne numérique;

CONSIDÉRANT QUE deux compagnies ont transmis leur soumission à la date et l'heure requis dans l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

2015-09-173 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat pour la construction d'une structure architecturale pour enseigne numérique, conformément à sa soumission datée du 6 août 2015, au montant de 24 834.60\$ (taxes incluses), soit octroyé à la compagnie Construction Claude Charbonneau inc., considérant qu'elle s'est avérée être la soumission la plus basse conforme aux demandes de la municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

M. Michel Bonneville, conseiller, se retire des délibérations et du vote.

B) DOSSIER DE DÉBOISEMENT / REBOISEMENT DE M. POL PETIT

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de garantie au montant de 16 000.00\$ lors du déboisement d'une partie de terre agricole du 1^{er} octobre 2002;

CONSIDÉRANT QUE le premier remboursement a été effectué en décembre 2002 au montant de 8 040.00\$;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième remboursement a été effectué le 6 août 2003 au montant de 2 680.00\$;

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de M. Pol Petit pour le solde de 5 280.00\$;

CONSIDÉRANT QUE l'inspection du 27 août 2015 confirme que le reboisement est effectué au complet et selon les exigences de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

2015-09-174 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que suite à la satisfaction et au respect des exigences en ce qui concerne le reboisement, le montant de 5 280.00\$ soit remis à M. Pol Petit. **ADOPTÉE.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

CONSIDÉRANT la résolution 5290-06-2015 de la municipalité d'Henryville relatif au renouvellement automatique de l'entente pour l'USEP;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Henryville a avisé la municipalité de Saint-Sébastien par cette même résolution qu'elle renouvelle ladite entente pour une période d'un (1) an à la fois au lieu de renouveler automatiquement par période successive de 5 ans (2016);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a reçu une facture pour des travaux d'infrastructures effectués à l'USEP;

EN CONSÉQUENCE :

2015-09-175 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les membres du conseil de la municipalité de

Saint-Sébastien demandent une rencontre avec les membres de la municipalité d'Henryville afin de discuter des coûts d'entretien de l'USEP. ADOPTÉE.

B) FACTURATION DU 2^E TRIMESTRE DE 2015 ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a reçu la facture numéro 46 pour le 2^e trimestre de l'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE ladite facture inclue des montants des années 2013 et 2014;

EN CONSÉQUENCE :

2015-09-176 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Sébastien demande une rencontre avec les membres de la municipalité d'Henryville afin de discuter de ces factures. ADOPTÉE.

C) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'ENSEIGNES DE VOIRIE

2015-09-177 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 550.00\$ soit autorisée pour l'achat d'enseignes de voirie. ADOPTÉE.

D) DEPÔT ET APPROBATION DU FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE 2014

Mme Manon Donais, directrice générale, dépose le rapport annuel intitulé « Formulaire de l'usage de l'eau potable » du Ministère des affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT), et mentionne son approbation par ce dernier.

E) FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMINS – FONDS DES FOSSÉS NE SONT PAS FAITS

2015-09-178 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les travaux de fauchage des levées de chemins, incluant les fonds de fossés, ne sont pas effectués à la satisfaction des membres du conseil;

QUE les membres du conseil demandent que les travaux soient refaits et terminés pour le 15 septembre 2015. ADOPTÉE.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LE SOUPER ANNUEL DU 3 OCTOBRE 2015

2015-09-179 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la salle du Centre communautaire et la salle du conseil soient offertes gratuitement pour le souper paroissial du 3 octobre 2015. ADOPTÉE.

10. VARIA

2015-09-180 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un montant de 50.00\$ soit accordé pour un don à l'organisme les «Voix oubliées». ADOPTÉE.

11. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

12. COURRIER

La directrice générale fait mention du courrier d'information générale, entre autre :

- Lettre de l'assemblée nationale accusant réception de notre lettre du 18 août dernier concernant la finalisation de la piste cyclable Venise-en-Québec / Lacolle.
- Lettre du Gouvernement du Québec accusant réception de la copie de résolution 2015-08-167 concernant la participation de la FQM à la négociation du prochain pacte fiscal.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-09-181 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21 h 20. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière